



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**
Service Environnement
Unité Prévention des risques naturels et
technologiques
Affaire suivie par : Sarah BRIERE
sarah.briere@meuse.gouv.fr
Tél. : 03 29 79 93 76 – 06 07 30 69 57

Bar-le-Duc, le 19 juillet 2021

**Compte-rendu de la réunion du 29/06/2021 après-midi
Présentation aux élus de l'avancement des études
d'inondations sur la Chiers et ses affluents**

| | |
|--------------------------------|--|
| Objectifs de la réunion | Réunion de présentation des études d'inondations par débordement de cours d'eau, ruissellement et remontée de nappe sur le bassin versant de la Chiers et ses affluents, à destination des communes de la CC du Pays de Montmédy |
| Date – Lieu | 29/06/21 après-midi Salle des fêtes de Villécloye |
| Liste des présents | DDT 55 : JUVIGNY Marie-Claude (Chef du Service Environnement), BRIERE Sarah (Responsable Unité Prévention des Risques), BACHELEZ Eric (Chargé d'études risques naturels), Bureaux d'études : RAVEL Sophie (SEPIA CONSEILS), SIAC : CROUZIER Adrien (Technicien du SIAC), TISSERAND Carole (Chargée de mission), GILLARDIN Eric (Président et Maire de Villers le Rond) CC du Pays de Montmédy : MALACARNE Mélanie (Chargée de mission environnement) Communes : Avioth – GEOFFROY Laurent (Maire) Chauvency-le-Château – REGNAULD Daniel (Maire) Han lès Juvigny – SAUNOIS Christian (Maire) Louppy sur Loison – CHATTON Guy-Joël (Maire) Marville – BOURGEOIS Didier (Conseiller) Montmédy – RICLOT Marcel (représentant le Maire) Thonne les Près – BERNARD Emmanuel (Adjoint) Velosnes – STELMACH Jean-Pierre (Maire) Verneuil-Petit – LEMAIRE Pierre (Maire) Villécloye – FORGET Luc (Maire) |
| Rédacteur | Sophie RAVEL (SEPIA Conseils) |
| Sujets abordés | 1. Présentation du contexte des études d'inondations sur la Chiers et ses affluents Mme JUVIGNY (DDT 55) ouvre la réunion, remercie la commune pour son accueil, et présente le contexte de la réunion, qui a pour objectif de tenir au courant les communes des avancées des études sur la connaissance des inondations par débordement de cours d'eau, par ruissellements et par remontées de nappes sur le périmètre du bassin versant de la Chiers et ses affluents. Mme BRIERE (DDT 55) rappelle les objectifs et l'organisation des études. |

2. Présentation des résultats de l'étude sur l'aléa ruissellement (SEPIA CONSEILS)

Le bureau d'études SEPIA Conseils présente les résultats de l'étude menée sur l'aléa ruissellement. L'étude montre que le territoire de la CC du Pays de Montmédy est fortement sensible aux aléas ruissellements.

La DDT invite les communes à lui transmettre les informations et photos des évènements récents.

Les communes interrogent la DDT sur les solutions face aux ruissellements et coulées de boue. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans la prévention de ces risques : l'État dans la maîtrise de l'urbanisation en zone à risque au travers d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), les communes et EPCI avec leurs documents d'urbanisme, les communes avec leurs pouvoirs de police (Plan Communal de Sauvegarde pour se préparer à la crise, information préventive auprès des citoyens...). La Chambre d'agriculture peut aider les communes à mettre en place des solutions de prévention, et le SIAC et l'EPAMA peuvent aussi être interrogés sur ces questions.

La CC regrette qu'à ce stade les études de ruissellements ne fournissent pas des solutions aux ruissellements. La DDT rappelle que l'objectif de ces études est d'abord d'avoir un constat partagé de la localisation des axes de ruissellements et des zones sensibles, avant de chercher à mettre en place des solutions.

La DDT indique que tous les documents de l'étude, et en particulier les cartographies, seront transmis aux communes (par mail et mises en ligne sur le site de la Préfecture rubrique Politiques publiques → Prévention des risques).

Quand toutes les études seront terminées, des cartes de synthèse seront réalisées avec les différents aléas : débordement de cours d'eau, ruissellement et remontée de nappe.

La DDT indique par ailleurs avoir envoyé des documents ressources sur clé USB aux communes fin 2020 sur la gestion de crise et l'information préventive, avec un questionnaire pour recueillir l'avis des communes sur ces documents. Les documents seront retransmis par mail aux communes n'ayant pas reçu la clé USB.

Une réflexion est en cours sur le fait de faire vivre la base de données des désordres une fois la mission de SEPIA Conseils terminée, et comment. Cette réflexion a fait l'objet de discussions en comité de suivi, et sera poursuivie avec également les communautés de communes.

Pour l'étude ruissellements, la prochaine étape est la transmission dans l'été par la DDT de l'ensemble des résultats de l'étude (en particulier les cartographies) pour que les communes et EPCI puissent relire ces résultats et faire part de leurs retours.

3. État d'avancement de l'étude sur les inondations par remontée de nappe

Mme BRIERE (DDT55) présente l'état d'avancement de l'étude menée sur les risques de remontée de nappe. L'étude est en cours et devrait se terminer tout début 2022.

Sur l'étude de remontées de nappes, un questionnaire (avec tableaux annexés et cartes à l'échelle communale) est distribué aux communes afin d'avoir les connaissances complètes du terrain sur ce phénomène (**questionnaire à rendre pour le 30 juillet**). Les communes particulièrement soumises au risque de remontées de nappes seront interrogées plus en détail par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) qui mène l'étude.

Il est admis qu'il n'est pas toujours simple de distinguer débordement de cours d'eau et remontée de nappes. Cependant, si les caves, sous-sols ou prairies sont toujours inondées alors que le cours d'eau est redescendu, alors c'est bien une remontée de nappes. On peut voir une remontée de nappes plus de 24h après que le cours d'eau

| | |
|--|---|
| | <p>soit rentré dans son lit.</p> <p>4. État d'avancement de l'étude sur les inondations par débordement de cours d'eau</p> <p>Mme BRIERE (DDT55) présente l'état d'avancement de l'étude menée sur les risques de remontée de nappe. La partie hydrologique est terminée et la modélisation hydraulique par l'EPAMA va démarrer suite à la livraison imminente des données du géomètre sur les cours d'eau, elle devrait se terminer au 1^{er} semestre 2022.</p> <p>Les résultats de l'étude hydrologique (en particulier le calcul des débits de la crue centennale, la cartographie de la zone inondée de février 2020 et les repères de crue) seront prochainement transmis aux communes et EPCI par la DDT.</p> <p>Si certaines communes souhaitent poser des repères de crue pérennes ou des échelles d'observation de la hauteur d'eau en crue, elles peuvent se rapprocher de l'EPAMA qui travaille sur ce sujet et a des macarons en stock.</p> <p>5. Documents risques majeurs transmis par la DDT55 aux communes et EPCI</p> <p>Mme BRIERE (DDT55) présente les principaux documents qui ont été transmis aux communes et EPCI en décembre 2020 sur clé USB (identifiée <i>Risques majeurs</i> avec le logo Marianne), en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) qui inventorie les risques sur l'ensemble du département, et les fiches réflexe associées à destination des élus ; - un modèle de Plan Communal de Sauvegarde (PCS), plan de gestion de crise à l'échelle communale ; - un modèle de Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs, information communale auprès des citoyens sur les risques de la commune ; - des ressources sur les inondations, notamment des cartes de zones inondées potentielles avec également des classes de hauteur d'eau, pour anticiper la gestion de crise. |
| Décisions prises | <ul style="list-style-type: none"> - Les communes et EPCI communiquent à la DDT les photos et connaissances qu'elles ont des ruissellements de juin 2021 ; - les communes envoient pour le 30 juillet leur réponse au questionnaire sur les remontées de nappes à la Communauté de communes qui centralise les réponses et les envoie à la DDT et au BRGM ; - la DDT envoie dans l'été aux communes et EPCI les résultats des études ruissellement, et d'hydrologie des cours d'eau, pour recueillir leurs retours sur ces documents. |
| Date et lieu d'une éventuelle prochaine réunion | <p>Quand les études auront suffisamment avancé, un point d'échanges avec les communes et EPCI sera à nouveau organisé.</p> |
| Pièces jointes | <p>Diaporamas de présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des résultats de l'étude ruissellements (SEPIA CONSEILS) - de l'avancement de l'étude remontées de nappes (BRGM) - des résultats intermédiaires de l'étude hydrologique sur le débordement des cours d'eau (DDT et <i>Design Hydraulique & Energie</i>) <p>Questionnaire terrain sur les remontées de nappes (avec cartes à l'échelle communale et tableaux annexes), à rendre pour le 30 juillet à la Communauté de communes qui centralise les réponses et les transmettra à la DDT et au BRGM</p> <p>Cartographies des résultats de ruissellements</p> |